

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ATTENSCHWILLER
DE LA SÉANCE DU 18 DECEMBRE 2024**

*Sous la présidence de Monsieur Denis WIEDERKEHR, Maire
Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents
et ouvre la séance à 19h30*

Présents :

MM. ALLEMANN Christian, MOSER Antoine et HUMM Kévin, LUDWIG Claude, SIMON Olivier,
STARCK Régis
MMES CARL Christelle, GOEPFERT Marie-Line, WAFFLARD Stéphanie, BAUMLE Myriam,

Absents excusés :

FIMBEL Katia, CHEVAL Guy, JURET Josiane, SUTTER Anne-Catherine

Procurations :

- Mme FIMBEL Katia à M. le Maire
- Mme. SUTTER Anne-Catherine à M. Moser Antoine
- Mme. JURET Josiane à M. LUDWIG Claude

Secrétaire de séance : Antoine MOSER

ORDRE DU JOUR

1. Achat nouveau tracteur

M. le Maire fait part au Conseil Municipal des absents excusés et des procurations données.

POINT 1 – ACHAT NOUVEAU TRACTEUR

M. le Maire informe que le tracteur actuel de la commune nous appartient depuis plus de 15 ans. Il présente de nombreux problèmes notamment une usure au niveau du moteur. Il donne la parole à M. Moser, qui indique que mardi dernier s'est déroulé la révision annuelle du tracteur auprès de notre prestataire habituel. Le moteur a cessé de fonctionner à son arrivée. Il s'est rendu sur place pour constater l'état et essayer de trouver une solution à cette situation. Plusieurs options ont été pensées telles qu'un échange standard qui engendre un coût élevé et un délai de 2 mois ; l'appel à un sous-traitant pour effectuer des interventions dans la commune car il soulève que nous sommes dans une période hivernale pendant laquelle l'ouvrier communal doit déneiger comme cela a été le cas il y a peu de temps. La recherche n'a pas abouti. Nous avons donc pensé en premier lieu à l'achat d'un tracteur d'occasion mais notre prestataire a indiqué qu'au niveau de ce que nous recherchons il n'y a pas d'offres. Nos critères sont principalement un véhicule n'allant pas au-dessus de 100 chevaux à défaut un permis poids-lourd est obligatoire pour les utilisateurs mais aussi la présence d'un chargeur pour la salière et la lame. M. le Maire indique s'être rapproché de certains habitants de la commune titulaires de tracteur mais aucun d'entre eux ne permet d'y adapter notre matériel. De ce fait, nous avons pensé à nous orienter vers l'achat d'un tracteur neuf.

M. Moser accompagné avec notre ouvrier communal ont prospecté pour en trouver un nouveau répondant aux critères énumérés plus haut, des roues permettant la mise en place de la salière et disponible de suite. 2 modèles ont été retenus :

Modèle	Deutz	Massey-Ferguson
Roues	Non adaptées	Adaptées
Prix	49.000 €	52.000 €
Reprise ancien tracteur	4.800 €	8.000 €
Disponibilité	Dans les jours à venir	De suite
Garantie	Normal	5 ans + 500 € d'intervention
Prestations	/	Installation du chargement, montage, alimentations...

M. Moser nous informe que les entreprises consultées favorisent le Massey Ferguson car il est plus robuste. M. Ludwig indique que pour lui le modèle Deutz l'est plus. Des échanges entre les membres du conseil s'effectuent notamment concernant le prix et les prestations. M. Allemann soulève que le tracteur le moins cher n'a pas les roues adéquates pour mettre correctement la salière et qu'il faudrait les changer ce qui engendrerait un coût supplémentaire. Dans cette hypothèse, les prix des tracteurs se rapprocheraient. M. Ludwig soulève qu'aux déchets verts, la commune intervient avec le tracteur 1 à 2 fois par semaine. Il fait remarquer qu'il y a des dépôts à n'importe quel moment car il n'y a pas de restrictions d'accès comme dans certaines communes. M. Moser évoque qu'il pourrait être envisagé de faire un accès réglementé par l'utilisation de la même carte que la déchetterie en mettant en place une barrière mais il n'y a pas d'électricité. Le moyen solaire est suggéré. Ces restrictions pourraient amener des dépôts sauvages. Plusieurs échanges interviennent quant à la gestion et l'utilisation de cet endroit.

M. Allemann s'interroge quant à l'assurance du tracteur. Il lui est indiqué que cela sera fait rapidement dès que le vote de ce point est acté.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

Approuve l'acquisition d'un nouveau tracteur

Approuve le devis de l'entreprise Baehrel pour un montant de 60.000,00 € HT soit 72.000,00 € TTC

Approuve la reprise de l'ancien tracteur pour un montant de 8.000,00 € HT soit 9.600,00 € TTC

Approuve le tarif final d'acquisition du nouveau tracteur pour un montant de 52.000,00 € HT soit 62.400 € TTC

Autorise le Maire à signer tous les documents afférents.

M. Humm prend la parole concernant le projet de plantation d'un arbre « Zuckerpflimles » évoqué lors d'un précédent conseil. Il s'est renseigné quant à la plantation, il serait judicieux de le faire en mars/avril. Différentes tailles sont disponibles. M. Allemann indique que l'endroit qui avait été évoqué pour la plantation n'est peut-être pas le mieux car lorsque les fruits tombent les abeilles y sont attirées. Il propose de faire cette plantation dans le coin où il y a des cailloux près du Vélohisle.

M. le Maire ajoute que depuis aujourd'hui les portiques à la salle polyvalente sont installés. M. Allemann s'interroge quant à la signalétique aux abords de ces portiques. M. le Maire lui indique qu'il en a parlé au Maire de Michelbach-le-Haut et qu'il est d'accord de faire apparaître la signalisation nécessaire. Les éléments à mettre en place vont être réfléchis et fait sur la base des obligations juridiques. SLA sera titulaire de clés pour y accéder lorsque les conteneurs doivent être vidés.

M. Ludwig indique qu'il souhaiterait obtenir le procès-verbal du conseil municipal plus rapidement.

M. le Maire rappelle que le prochain conseil municipal se déroulera le vendredi 17 janvier 2025 à 20h00

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 20h05.

